



Santé publique

De fortes disparités de revenus chez les médecins libéraux

Les études des médecins sont très longues et ils entrent tardivement en exercice professionnel. Pour autant, à long terme, gagnent-ils bien leur vie ? Le n° 1322 d'*Études et Résultats* (décembre 2024) apporte des éléments de réponse : « *En 2021, les médecins exclusivement libéraux et ceux ayant également une activité salariée ont perçu, en moyenne, un revenu d'activité annuel de 124 000 euros* »⁽¹⁾. C'est beaucoup ? Pas beaucoup ?

Le problème, c'est qu'il s'agit d'une moyenne et, forcément, avec cet indicateur, on prend toutes les valeurs et celles qui sont extrêmes influencent le résultat. Ainsi, lit-on, le revenu annuel diffère fortement « *selon la spécialité (de moins de 90 000 euros à plus de 400 000 euros), entre secteurs de conventionnement, mais aussi entre médecins d'une même spécialité* ». Les médecins plus récemment installés peuvent gagner moins cher. Le revenu annuel varie encore selon le genre (90 000 euros pour un médecin femme contre 148 000 euros pour un médecin homme). Ce n'est pas forcément un scandale dans la mesure où les médecins selon le genre n'ont pas nécessairement le même profil, notamment en termes de spécialité exercée ou de durée d'installation.

Que l'on se rassure, entre 2017 et 2021, le revenu des médecins a progressé, en moyenne, de 0,6 % par an en euros constants, c'est-à-dire en tenant compte de l'inflation, certes contre + 1,9 % par an entre 2014 et 2017.

Pour les détails, nous renvoyons à la publication. En tout cas, si la seule motivation d'un étudiant en médecine est de gagner beaucoup d'argent, on peut lui conseiller de chercher à devenir radiothérapeute (417 500 euros de revenu d'activité annuel) ou médecin nucléaire (283 300), radiologue (212 700), ophtalmologiste (191 900), anesthésiste-réanimateur (191 700)...

Quand on connaît les besoins du côté de la santé mentale, on peut s'inquiéter d'un revenu annuel de... seulement 92 800 euros pour les psychiatres et neuropsychiatres. La pédiatrie ne rémunère guère mieux ses spécialistes (88 400 euros) – c'est finalement moins que les omnipraticiens (98 300 euros) qui comprennent les médecins généralistes, mais aussi les allergologues, médecins d'urgence et gériatres.

L'hospitalisation à domicile peut concerner 24 100 patients

Dans *Études et Résultats* n° 1315 d'octobre 2024⁽²⁾, Bénédicte Boisguérin (Drees) effectue un état des lieux de l'offre hospitalière en France fin décembre 2023. Près de 3 000 établissements de santé se répartissent en hôpitaux publics (45 %), établissements privés à but non lucratif (22 %) et cliniques privées (33 %).

ÉTUDES et RÉSULTATS décembre 2024 n° 1122

Revenu des médecins libéraux : une légère hausse entre 2017 et 2021, avec de fortes disparités selon la spécialité et l'ancienneté d'installation

En 2021, les médecins exclusivement libéraux et ceux ayant également une activité salariée ont perçu, en moyenne, un revenu d'activité annuel de 124 000 euros. Ce revenu diffère fortement selon la spécialité (de moins de 90 000 euros à plus de 400 000 euros), entre secteurs de conventionnement (privé et public) et entre hommes et femmes. Il existe également une différence entre le revenu moyen (90 000 euros pour un médecin femme contre 148 000 euros pour son homologue masculin).

Entre 2017 et 2021, le revenu des médecins progresse de 0,6 % par an en moyenne en euros constants. Cependant, il existe des écarts importants entre les revenus moyens des médecins installés depuis moins de 10 ans et ceux installés depuis plus de 30 ans. Ces derniers affichent une croissance moyenne de 2,6 % par an en euros constants par rapport aux médecins installés depuis moins de 10 ans, alors que les médecins installés depuis plus de 30 ans ont augmenté de 0,9 % par an entre 2014 et 2017. L'inverse, le revenu annuel moyen des médecins installés depuis 10 à 29 ans progresse de 2,6 % par an, et de 2,9 % pour ceux installés depuis 30 ans ou plus.

La part des médecins choisissant d'exercer via une société d'exercice libérale (SEL) conduisant à sa rémunération par partie divisée, a plus que triplé en quatre ans. En 2021, c'est le cas pour 45 % des médecins libéraux, contre 14 % en 2017. Cela traduit une évolution d'un modèle de pratique.

Le revenu moyen des praticiens qui exercent depuis déjà 2017, constants, de 4,5 % par an sur la période.

Christophe Dixte (Drees), Christophe Loussouarn (Drees), [PDF](#) [Adobe](#)

Retrouvez toutes nos données sur [data.drees.fr](#)

Les capacités d'accueil en hospitalisation complète sont comptées en lits en mesure d'accueillir des patients. Le nombre de lits est de 369 400 fin 2023 (61 % en hôpitaux publics, 15 % dans les établissements privés à but non lucratif et 24 % dans les cliniques privées). La baisse du nombre de lits se poursuit : – 1,3 % en 2023, après – 1,8 % en 2022 et – 1,4 % en 2021 ; – 0,9 % par an en moyenne entre 2013 et 2019, donc avant la crise sanitaire. Depuis fin 2013, sur dix ans, la baisse cumulée atteint 43 500 lits d'hospitalisation complète. Pour Bénédicte Boisguérin, cette tendance « reflète la réorganisation de l'offre de soins hospitaliers dans un contexte de "virage ambulatoire", mais aussi de contraintes de personnel, ne permettant pas de maintenir les lits».

Les capacités d'accueil en hospitalisation partielle se mesurent en places. En médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (MCO), le séjour est inférieur à vingt-quatre heures. Le nombre de places est de 88 500 fin 2023 (52 % en hôpitaux publics, 18 % dans les établissements privés à but non lucratif et 30 % dans les cliniques privées). Leur nombre continue de progresser : + 4,1 % en 2023 (+ 2,5 % par an avant la crise sanitaire). Pour l'auteure, cette tendance s'explique par les « *innovations médicales (techniques, médicamenteuses et organisationnelles)* » à l'œuvre depuis la seconde moitié des années 1980.

L'**hospitalisation à domicile (HAD)** permet de prendre simultanément en soins 24 100 patients en 2023, alors que seulement 18 900 pouvaient l'être en 2019 avant la crise sanitaire. L'augmentation est de 4,1 % en 2023, après + 1,6 % en 2022, + 6,8 % en 2021 et + 12,9 % en 2020 avec l'impact du covid-19.

À vos agendas

En février, à Laval, Château-Gontier-sur-Mayenne et Mayenne Tendre Mémoire, avec France Alzheimer Mayenne

Le jeudi 6 février, à 19 h, au Vox, à Mayenne, le mardi 25 février, à 20 h, au Cinéville de Laval, le jeudi 27 février, à 20 h 30, au Palace, à Château-Gontier-sur-Mayenne, l'association France Alzheimer Mayenne propose la projection du film documentaire *Tendre Mémoire*, de Yoni Nahum (2022, 34 mn). Un temps d'échanges est prévu après les projections. Entrée gratuite.

Synopsis : « Il s'appelle Gérard. Il a 74 ans. Il vit à Paris avec sa femme Marie. Il est comédien. Il a été diagnostiquée Alzheimer il y a presque une année et doit aujourd'hui adapter son quotidien avec la maladie déjà enclenchée. Lumineux et optimistes, Gérard et Marie nous révèlent leur intimité, de malade et d'aidante, sous le prisme des activités bénéfiques pour ralentir la maladie, et surtout pour continuer à vivre, aussi lucides qu'ils le peuvent avec cette mémoire qui se détériore. »

Le couple « veut tordre le cou aux clichés qui ont la vie dure ». Selon France Alzheimer Mayenne, il s'agit d'un « *film rare, touchant, juste et précieux, dans lequel la parole est donnée à une personne malade* ».


ÉTUDES et RÉSULTATS

octobre 2024

En 2023, la baisse du nombre de lits et la hausse du nombre de places se poursuivent dans les établissements de santé. Premiers résultats de la base administrative de la statistique des établissements de santé (SAE) 2023

Au 31 décembre 2023, 1 829 hôpitaux publics, 656 établissements privés à but non lucratif et 977 établissements privés composent le paysage hospitalier français, dont le nombre de sites propres a augmenté de 1,3 %.

Les capacités d'accueil de ces 2 862 établissements de santé se répartissent entre hospitalisation complète (265 400 lits) et partielle (88 500 places) et hospitalisation à domicile (24 100 patients pour 24 100 places).

En 2023, le recul du nombre de lits en état d'accueillir des patients se poursuit (-1,3 %, après -1,8 % en 2022 et -1,4 % en 2021) et se ralentit par rapport à la crise sanitaire (-0,9 % en moyenne entre 2013 et 2019). Les places d'hospitalisation à domicile augmentent de 1,3 %, après une baisse plus soutenue qu'avant-crise (-2,5 % par an). La hausse reste plus élevée en moyen séjour (-2,3 %) qu'en court séjour (-4,9 %), elle devient relativement faible en psychiatrie (-1,1 %).

En 2023, le nombre de places d'hospitalisation à domicile augmente de 1,3 %, après une baisse de nouveau (-4,1 %, après +1,6 % en 2022), quoique de façon moins marquée qu'au plus fort de la crise sanitaire (-6,9 % en 2020 et +12,9 % en 2020). Elles représentent ainsi 7,7 % des capacités d'hospitalisation à domicile, contre 6,5 % en 2019 et 5,8 % en 2018, contre 4,9 % en 2006.

Après une augmentation en 2022 (+4,2 %) en réaction à la crise sanitaire, le nombre de lits de soins critiques poursuit son reflux (-3,7 %). En particulier, la capacité d'accueil en réanimation diminue de 1,7 % en 2023, mais reste supérieure de 2,2 % à ce qu'elle était fin 2019.

Bénédictine Boisguérin (2023)

A ut 27 décembre 2023, 1 829 établissements proposent des places d'hospitalisation à domicile. Ces dernières sont essentiellement destinées à l'accès aux soins et aux soins de suite et de réadaptation. Elles sont également utilisées pour l'hospitalisation à domicile et dans les départs et régions d'origine. Les établissements proposant des places d'hospitalisation à domicile sont essentiellement situés dans les zones rurales et périurbaines. Ils sont principalement gérés par les services de santé de l'assurance maladie (SSA) ou par des associations privées. En 2023, le nombre de places d'hospitalisation à domicile a atteint 265 400 lits et de 88 500 places fixées. Il s'est réduit de 2,3 % par rapport à l'année précédente. Les places d'hospitalisation à domicile sont utilisées pour diverses raisons, notamment pour la prise en charge des personnes âgées et des personnes handicapées.

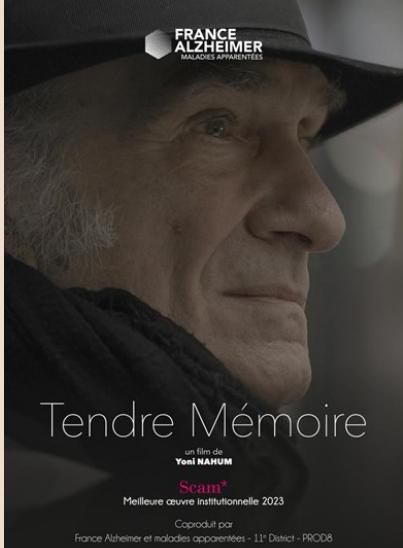
Le nombre d'établissements hospitaliers continue de décroître

En 2023, 2 862 établissements proposent des places d'hospitalisation à domicile. Ces établissements sont essentiellement gérés par les services de santé de l'assurance maladie (SSA) ou par des associations privées. Ils sont principalement situés dans les zones rurales et périurbaines. Les établissements proposant des places d'hospitalisation à domicile sont utilisés pour diverses raisons, notamment pour la prise en charge des personnes âgées et des personnes handicapées.

Retrouvez toutes nos données sur [data.drees.fr](#)

PDF

Adobe



La pensée hebdomadaire

« Les démocrates sont de grands naïfs. Ils parient sur l'intelligence des électeurs, oubliant que la raison ne résiste pas à la colère, à l'amertume, aux simplismes, aux manipulations et autres théories loufoques auxquelles certains veulent croire. Ils sont coupables de ne pas voir que la dispersion de leurs forces déclinantes conduit à leur échec. Ils sont désespérants d'être si peu offensifs quand leurs adversaires usent de tous les moyens, y compris des pires. Pour l'heure, ils n'ont pas de méthode pour convaincre, pas d'offre rassembleuse à proposer, pas de leader pour incarner une vision claire. Ils ont tout et font tout pour perdre. »

Michel Urvoy, journaliste, « Le Pen ou Mélenchon, ça vous dit ? » (réflexion), Ouest-France des 30 novembre 2024 et 1^{er} décembre 2024.